

PARACHA TETSAVE – תצוה

Chabat Za'hor

Chaque personne doit faire rentrer Chabat avec les horaires de la communauté qu'il fréquente

JERUSALEM Entrée : 16h55 • Sortie : 18h13 PARIS-IDF: 18h12 • 19h20 Marseille 18h06 • 19h09
Tel-Aviv 17h16 • 18h15 Miami 18h03 • 18h57 Palerme 17h39 • 18h39

Résumé des points principaux de notre Paracha:

Toujours sur le mont Sinaï, Hachem prescrit à Moché Rabénou les usages concernant la sanctification du Temple.

Hachem demande aux enfants d'Israël de donner de l'huile d'olive pure à Moché afin qu'Aharon le grand prêtre, allume la Ménorah (le candélabre) d'une flamme perpétuelle. Hachem ordonne de consacrer les Cohanim, prêtres, en les revêtant d'habits particuliers.

Puis la Torah décrit les habits que les prêtres (Cohanim) devaient porter durant le service dans le Temple :

- | | |
|---|---|
| 1. le « Kétonète » (tunique de lin) | 2. le « Mih'nassaïm » (caleçon/pantalon de lin) |
| 3. le « Mitznéfète » (coiffe/turban de lin) | 4. le « Avnète » (large ceinture en tissu). |

Le Grand Prêtre (Cohen Gadol) devait porter en plus :

- 5. le « Efod » (tablier tissé en laine bleue, pourpre, et rouge, en lin, et en fils d'or).
- 6. le « H'oshen » (pectoral en or qui comportait quatre rangées de trois pierres précieuses sur lesquelles étaient gravés les noms des douze tribus).
- 7. le « Mé'il » (robe dont le bord inférieur était tissé de clochettes).
- 8. le « Tzitz » (plaque d'or sur laquelle était gravés les mots KODECH LHACHEM (sanctifié pour Hachem), et qui était placée sur son front).

La Paracha nous décrit aussi les directives transmises par D-ieu concernant l'intronisation d'Aharon en tant que grand prêtre, de ses quatre fils (Nadav, Avihou, Elazar, et Itamar) en tant que prêtres, et la construction de l'autel en or sur lequel seront brûlés les « Kétorète » (encens).

« ...qu'ils prennent vers toi une huile pure (טֵה טָהוֹרָה) d'olive concassée pour le luminaire, pour faire monter une lumière perpétuelle. »

(Tétsavé 27,20)

Rachi rapporte la guémara (Ména'hot 86a) en expliquant que seule l'huile pure (za'h) obtenue à la première pression était apte à l'allumage de la Ménora, tandis que celle obtenue à la seconde pression était inapte, mais restait bonne pour les oblations (offrandes/ 'Ména'hot').

Cité dans 'Sia'h Sarfé Kodech', le Avné Nézer rapporte la guémara (Yoma 72b) : "Si l'homme est méritant (za'ha) la Torah sera pour lui un élixir de vie, et s'il ne l'est pas elle sera pour lui un élixir de mort".

Le terme "za'ha" pouvant signifier soit 'qui est méritant' soit 'qui est pur', il explique que si la Torah de l'homme est pure, qu'elle est étudiée 'léchem chamayim' (pour l'amour du Ciel), elle sera pour lui comme un médicament qui lui donne la vie, lui accordant de bonnes choses et l'élevant à de hauts niveaux. Mais que si elle n'est pas aussi pure, et qu'elle est apprise avec des arrière-pensées, elle sera quand même comme un poison qui tuera le yétser ara et les traits négatifs de cette personne.

Et le Avné Nézer de rapporter l'enseignement de la guémara citée plus haut : bien que seule l'huile exempte de toute impureté soit apte à éclairer, celle qui ne l'était pas peut toujours être utilisée pour une offrande Min'ha, qui expie une faute.

Ainsi, même la Torah étudiée sans intention totalement pure produit un effet positif sur une personne et la protège du mal.

(Source Adaptation Aux Délices de la Torah)

BIRKAT HALÉVANA, La Bénédiction de la Lune, ce mois de Adar :
du Mardi 24 Février au Mardi 3 Mars 2026 (nuit incluse)

« Ils les mangeront, ceux par lesquels il sera pardonné, ... »

(Tétsavé 29,33)

Le Talmud (Pessahim) enseigne que les cohanim mangeaient les offrandes , et que les donateurs expiaient ainsi.

En 1951, une petite fille de moins de deux ans tomba dans un récipient rempli d'eau bouillante. Aussitôt emmenée à l'hôpital, les médecins émirent de grandes réserves sur son rétablissement, craignant de graves complications : les reins pouvaient être brûlés, le cœur risquait de lâcher à cause du choc et les poumons étaient fortement atteints. C'était un jeudi et les médecins annoncèrent que la petite ne passerait probablement pas la journée...

Le père de l'enfant se rendit chez le secrétaire du Rabbi de Loubavitch, Rav Hodakov, pour lui demander de transmettre une demande de bénédiction au Rabbi.

-« Faites un kidouch ce Chabat, et tout ira bien » fut la réponse du Rabbi.

Mais la famille n'avait pas le cœur à célébrer ni à se réjouir avec la communauté! La demande semblait incompréhensible : quel rapport entre un kidouch et une situation paraissant si désespérée ?

Malgré tout, ils décidèrent quand même de suivre l'instruction du Rabbi, et s'engagèrent à faire le kidouch au 770. Le Chabat, ils y mangèrent, chantèrent et se réjouirent au point de danser sur les chaises et les tables, dont une se cassa même...

Contre toute attente, l'état de la petite commença à s'améliorer de façon spectaculaire, laissant les médecins stupéfaits devant cette guérison qu'ils qualifièrent de miraculeuse.

Faire une séouda de remerciement avant la délivrance est une ségoula reconnue dans la hassidout pour apporter la libération de l'épreuve. (Source adaptation Story Time, videos jem tv)

« en ce jour de Pourim, même la prière individuelle est chère aux yeux d'Hachem et elle est exaucée. »

(Le Pélé Yoèts de l'Admour d'Ornsteifel)

« ..., afin qu'ils soient sur le cœur d'Aaron à sa venue devant Hachem, ... »

(Tétsavé 28,30)

Aaron est loué dans le Tanakh avec des termes extrêmement flatteurs « *Aharon est Kodech Kodachim* » (Divré Hayamim I 23,13).

Le Ohr Chmouël enseigne que Aaron représente le service d'Hachem, à travers son travail dans le Michkan en tant que Cohen.

Certes l'étude de la Torah est fondamentale, c'est même la base. Mais pour être vraiment complète et parfaite, on doit y associer la prière et la dévotion qui renforce le lien de l'homme avec son Créateur.

Dans tous les cas, le cœur, la ferveur que l'on met dans notre service divin est la preuve d'un attachement sincère à notre Créateur.

Un auteur juif qui voulait comprendre l'essence de l'approche Hassidique du judaïsme, se présenta au Rabbi et le lui demanda.

- « Prenons le pain comme métaphore » lui répondit le Rabbi de Loubavitch. « Même si vous avez tous les ingrédients parfaitement arrangés, et que la pâte est pétris à la perfection, à moins qu'elle ne soit placée dans un four allumé pendant un certain temps, les ingrédients resteront juste des ingrédients, mais vous n'aurez pas de pain ! »

Le Rabbi poursuivit : « Il en va de même pour la prière et la pratique des Mitsvot. On est capable de réciter une bénédiction en prononçant simplement les mots, et accomplir une Mitsva machinalement. Cependant, la Hassidout exige que nous devenions "un four" un espace enflammé d'enthousiasme, de passion et de joie.

C'est là que la prière et les Mitsvot prennent vie ! »

(Source adaptation Aux Délices de la Torah & Story Time)

« Un grand homme m'a transmis que le fait de se lever tôt le jour de Pourim et d'adresser d'abondantes prières et requêtes au Saint-Béni-Soit-Il a des vertus miraculeuses dans tous les domaines : les enfants, la vie et la subsistance, et même dans toute autre chose, et également pour les proches. Car ce jour est un moment très propice, et tous les mondes supérieurs sont dans la joie et présentent de la bonne volonté. »

(rapporté dans le "Ségoulat Israël")

Chabat Za'hor (ce Chabat)

Le Chabat précédant la fête de Pourim, on lit une Paracha supplémentaire (livre de Devarim, paracha Ki Tetse 25, 17-19) après la lecture de la Paracha hebdomadaire. Elle commence par les mots « Za'hor Eth Achère Assa Le'ha Amalek », « Souviens-toi de ce que t'a fait Amalek », une peuplade qui attaqua le peuple juif à sa sortie d'Égypte, alors qu'il se dirigeait vers le mont Sinaï. A Pourim le peuple juif fut sauvé des griffes d'Haman qui est un descendant d'Amalek.

D'après de nombreux décisionnaires, c'est une Mitsva positive éditée par la Torah d'écouter la lecture de la Paracha Za'hor, on s'efforcera donc d'être très attentif à sa lecture (il faudra penser à s'acquitter de la mitsvah par la lecture de l'officiant qui la lira dans le sefer Torah et ne pas la lire dans un livre en même temps que lui).

« Lorsque nous remercions D.ieu pour le bien qu'il nous fait, alors nous permettons à ce bien de nous être donner continuellement. »

(Le 'Hida commentaire sur le Tehilim 118,1)

Le Jeûne d'Esther : Lundi 2 Mars 2026

Pourim est un jour saint, et le 'taanit Esther' l'est également.

Le Kav haYachar (chap.96) déclare que ce jour est propice à l'acceptation de nos prières par le mérite de Mordé'haï et d'Esther.

Quiconque a besoin de la compassion d'Hachem (quel qu'en soit la raison), devrait trouver le temps de prier ce jour-là et de réciter le Tehilim 22, dont nos Sages disent qu'il fait référence à Esther (guémara Yoma 29a). Il faudra déverser son cœur et demander à Hachem que tout ce dont nous avons besoin nous soit accordé par le mérite de Mordé'haï et d'Esther. Les portes du Ciel nous seront ouvertes et notre prière sera acceptée volontiers car le jour du jeûne d'Esther et celui de Pourim sont des jours d'acceptation et d'amour. (...) Le Kav haYachar ajoute : « ce n'est pas seulement à Esther que le Roi, Hachem, a tendu son sceptre d'or. Il le tend à quiconque se connecte avec eux, c'est-à-dire le peuple juif vivant en l'exil et souffrant pour Sa gloire. Il est certain qu'à travers la récitation de séli'hot et des prières en ce jour, nous éveillons le mérite de Mordé'hai et d'Esther. »

Les femmes enceintes (3 mois de grossesse et plus), ainsi que celles qui allaitent sont exemptes du jeûne d'Esther. Et si la femme n'a pas encore atteint 3 mois de grossesse, mais qu'elle ressent des malaises ou des vomissements, elle est également exempte de ce jeûne, en particulier après 40 jours de grossesse.

Tant qu'elle se trouve dans les 24 mois qui suivent son accouchement, une femme qui allaite est exempte d'observer le jeûne d'Esther.

Même si elle n'allait plus de façon effective, mais qu'elle se sent encore faible, elle est exempte d'observer ce jeûne, tant qu'elle se trouve dans les 24 mois de son accouchement.

Cependant, si elle n'allait plus et qu'elle se sent en forme, elle doit s'imposer la H'oumra (rigueur) de jeûner.

Même en cas d'exemption, il faudra se passer de friandises ce jour-là.

De jeunes mariés, dans les sept jours de leur union, sont exemptés de ce jeûne. De même pour les trois personnes qui officient lors d'une circoncision : le père de l'enfant, le *Sandak* et le *Mohel*.

Chacun, à partir de 13 ans pour les garçons et 12 ans pour les filles, en bonnes santé devra jeûner et il est interdit de briser la barrière de la tradition.

Le jeûne commence au lever du jour jusqu'au soir à l'apparition des étoiles.

Durant le jeûne d'Esther, il est permis de prendre une douche, de porter des chaussures en cuir, de se parfumer et de pratiquer l'intimité conjugale.

Afin de pouvoir manger au petit matin, avant le jour, il faudra en poser expressément la condition avant de dormir : « si je me lève avant le début du jeûne (avant le lever du jour) il me sera permis de m'alimenter », car sinon le sommeil est considéré comme le début du jeûne.

Bien que le jeûne ne débute qu'à l'aube, si quelqu'un se réveille en pleine nuit, il lui est interdit de consommer quoi que ce soit, s'il n'a pas émis la condition verbale avant d'aller dormir

Comme chaque jour, il sera bon de se rendre à la synagogue pour les offices. Durant les prières du matin et celles de l'après-midi, nous ajoutons des prières relatives à ce jour, et lisons dans le Sefer Torah.

Les 4 Mitsvots de Pourim : les 4 'נ'

Méguila, **Matanot laévyonime** (dons aux pauvres), **Micloa'h manot** et **Michté**

1/Écouter la Méguila Lundi 2 Mars au soir et Mardi 3 Mars 2026.

C'est une obligation de lire ou d'écouter la Meguila le soir de Pourim (Lundi 2 Mars au soir depuis la sortie des étoiles jusqu'à l'aube) puis de la relire le lendemain (Mardi 3 Mars du lever au coucher du soleil).

Ce « rouleau » retrace l'ensemble de l'histoire de Pourim. La meilleure façon de réaliser cette mitsva est de lire la Meguilat Esther avec une grande assemblée car : "plus la foule est nombreuse, plus l'hommage au Roi est grand !"

Avant la lecture, il faut avoir l'intention de s'acquitter de l'obligation d'écouter la Meguila tout comme le lecteur aura l'intention de nous acquitter. Afin de pouvoir écouter l'ensemble des mots, **il sera interdit de parler pendant la lecture de la Meguilat Esther jusqu'à la bénédiction finale (on ne répondra pas 'Barou'h Hou ou Barou'h Chémo' aux bénédictions initiales et finale du lecteur qui nous acquitte).**

Il faut se concentrer pour écouter chaque mot prononcé par le lecteur et ne pas lire en même temps que lui dans un livre imprimé. Toutefois, si on n'a pas entendu un mot, on pourra le lire dans le livre (à priori en entendant sa propre voix) et rattraper les mots manquants jusqu'à arriver à l'endroit que lit le lecteur.

Lorsque le nom d'Haman est cité, nous faisons tourner les crécelles et tapons du pied pour effacer son souvenir, en veillant toutefois de ne pas perdre l'écoute d'un seul mot de la méguila.

Les femmes ont aussi l'obligation de lire ou d'entendre la Meguila le soir et durant la journée de Pourim parce qu'elles ont aussi bénéficié de ce Miracle.

Les enfants qui ont atteint l'âge d'être éduqués aux mitsvot (à partir de 5, 6 ans, chaque enfant en fonction de ses capacités) doivent également être habitués à écouter la Meguila. **En revanche, les parents devront veiller à ce que les enfants ne perturbent pas la lecture.**

Concernant les enfants en dessous de cet âge, s'ils peuvent rester silencieux et calmes c'est une mitsva de les amener. En revanche s'ils risquent d'être bruyants et dissipés, ils ne doivent pas être amenés à la synagogue car ils risqueraient de perturber la lecture et d'empêcher le public d'écouter correctement chaque mot.

Le soir de Pourim, on se rend à la synagogue **avec des habits de fêtes** pour aller écouter la Meguilat Esther, **car nos sages nous ont enseigné que "la grandeur de Kippour est comme celle de Pourim" !**

L'habitude répandue de nos jours est de donner le **Zékher Ma'hatsit hashekel**, (il faudra dire que c'est **en souvenir** du Demi-Chekel « **Zékher Léma'hatsit Hashekel** ») avant le début de lecture de la Meguila Esther, mais on peut toutefois le donner jusqu'à la fin du mois de Adar.

Il est permis de goûter moins de 54 grammes de pain ou de gâteau entre la fin du jeûne d'Esther et le début de la lecture de la Meguila, et il est permis de boire ou manger des fruits sans limitation de poids. Toutefois, celui qui s'abstient de consommer quoi que ce soit avant la lecture est digne de bénédiction.

Il est bien de se lever tôt le jour de la seconde lecture de la Meguila (Mardi 3 Mars) afin de se préparer convenablement à la téfila ainsi qu'à ce grand et saint jour de Pourim. Après la 'Amida de Chah'it, on lit dans le Sefer Torah le passage sur Amalek, puis on lit la Meguila.

Le Minhag est de ne pas travailler le jour de Pourim, mais c'est permis. Toutefois, **celui qui travaille ne verra aucun signe de bénédictions de ce travail.**

2/Matanot laévyonime : Faire des dons aux pauvres Mardi 3 Mars 2026

Pour un Juif, se préoccuper de ceux qui sont dans le besoin est une responsabilité constante. Cependant, à Pourim, se souvenir des pauvres fait l'objet d'une Mitsva particulière. Cette mitsva nous est enseignée dans la Meguilat Esther (9-22) : « faire de ces jours des jours de festin et de joie, et d'échange de mets mutuels ainsi que de cadeaux aux nécessiteux. »

Comme « nécessiteux » est formulé au pluriel, nous en déduisons qu'**il faut faire des cadeaux/dons à minimum 2 pauvres pour s'acquitter de cette mitsva.** Chaque homme, mais aussi chaque femme est tenu par cette obligation.

Selon la Halakha, il faut donner **à chaque pauvre de quoi faire un repas décent** (au moins dans le cadre de la restauration rapide), mais dans la mesure du possible il est recommandé d'être plus généreux qu'en général et de donner avec largesse le jour de Pourim. Dans tous les cas, on le fera de bon cœur et avec affabilité.

La Mitsva est mieux accomplie lorsqu'on donne directement aux pauvres. Cependant, si on ne trouve pas de pauvre, on pourra mettre l'argent dans des boîtes réservées à la charité. Même les jeunes enfants doivent accomplir cette Mitsva.

Il est **important de souligner** qu'il est **préférable de donner**, autant que peut se faire, **plus de dons aux pauvres** (Matanot laevionim) **que de faire d'importantes dépenses pour** le repas de Pourim ou pour les Michloa'h Manot, "car il n'y a pas de plaisir plus grand et plus beau que de réjouir le cœur des pauvres".

3/Michloa'h manot : Envoyer des cadeaux Mardi 3 Mars 2026

A Pourim, nous soulignons l'importance de l'unité et de l'amitié entre les Juifs en envoyant des cadeaux composés d'aliments à des amis.

Lorsque l'on envoie un cadeau à son prochain, on lui exprime nos sentiments d'affection et d'estime, ce qui entraîne l'amitié, la paix et la fraternité.

On enverra de préférence le Michloa'h manot à celui pour qui on a (malheureusement) un ressentiment ou à celui que l'on pense en avoir à notre égard plutôt qu'à notre bon ami pour lequel notre affection ne fait aucun doute. (c'est là tout le sens de cette mitzwah)

On s'acquitte de cette mitsva en envoyant au moins 2 sortes de mets comestibles prêts à être consommés (par exemple des gâteaux, des fruits, des boissons) **en même temps à au moins une personne juive de son entourage.** Cette mitsva doit être faite dans la journée de Pourim et non la nuit.

Les femmes, les filles de plus de 12 ans et les garçons de plus de 13 ans, sont également tenus d'envoyer à une ou un ami(e), un manoth (cadeau composé de 2 sortes de mets). On ne doit envoyer de présents qu'à des personnes qui sont au-dessus de l'âge de la Bar/Bat-Mitsva, et celui qui envoie à un enfant n'est pas quitte de son obligation.

Il convient que les hommes envoient aux hommes et les femmes aux femmes. D'après certains, cet envoi doit être fait par l'intermédiaire d'une troisième personne. Les enfants, en plus d'envoyer leurs propres cadeaux, font des messagers enthousiastes, mais si l'émissaire est un enfant il faudra tout de même s'assurer que le présent est bien arrivé à l'adresse indiquée.

4/Michté : Prendre le repas de fête Mardi 3 Mars 2026

Comme pour toutes les fêtes, nous célébrons Pourim avec un repas spécial. Toute la famille et les amis se réunissent pour se réjouir dans l'esprit du jour.

Les décisionnaires écrivent qu'il faut manger de la viande en ce jour car il a été institué pour être un jour de Fête (Yom Tov) où nous sommes tenus d'en manger. De nombreux décisionnaires écrivent qu'il faut aussi y manger du pain ('Seoudat pat').

On boira du vin avec modération car la Séouda ne doit en aucun cas se transformer en une beuverie. Celui qui sait que lorsqu'il boit du vin peut en arriver à se rouler par terre, dire des âneries, des vulgarités ou tout simplement blesser son ami (par des paroles ou des actes) n'a aucune Mitsva de boire du vin et devra s'en abstenir. Pas un seul 'Gadol' n'est connu pour s'être saouler à Pourim jusqu'à dépasser les limites. Se saouler est prohibé par la Torah car cela peut pousser un homme à transgresser de graves interdits, has veshalom. Celui qui veut réaliser la Mitsva de boire du vin le jour de Pourim devra arriver à un début de « bien-être » et s'arrêter de boire immédiatement. Les Rabbanims sont très stricts à ce sujet : Pourim ne doit pas être un prétexte pour « se mettre à l'envers », bien au contraire, le repas devra se prendre dans la joie et non pas dans la légèreté et la bêtise ; on y dira des paroles de Torah et des chants en l'honneur de Pourim.

Il est bien de ne pas commencer la Michté de Pourim avant d'avoir accompli la mitsva de Matanot laevionim et celle de Michloa'h Manot.

Les prières spéciales à Pourim

Pourim, nous récitons le passage “Al Hanissim” dans la Amida, le soir, le matin et l'après-midi, ainsi que dans la bénédiction d'après le repas (Birkat Amazone).

Dans la prière du matin, une lecture de la Torah spéciale est faite à la synagogue.

« Il est impossible de servir Hachem complètement ... si on ne Le sert pas avec joie. »

(Le Imré Emet - séfer Likouté Yéhouda - Vaét'hanan)

Super Power !

Durant l'hiver 5780(2020), la fille d'un juif habitant les Etats-Unis commença à ressentir de fortes douleurs intestinales. Les parents et l'enfant allèrent consulter des médecins, mais aucun d'entre eux ne fut en mesure d'établir un diagnostic clair, et leur fille continuait à souffrir... Un peu avant Pourim, ils s'adressent à un spécialiste qui, après avoir fait procéder à une analyse de sang, leur déclara que leur fille manquait d'une enzyme particulière et qu'elle était probablement atteinte d'une maladie rendant le système digestif incapable de digérer le gluten présent dans les céréales. Après quoi, il les dirigea vers un très grand médecin de Manhattan, d'un niveau "unique en son genre" dans ce domaine. Un rendez-vous fut pris pour le mois d'Iyar.

Le jour de Pourim arriva, et la mère de l'enfant se leva avant l'aube, s'arma de courage et lut tout le livre des Téhilim pour la guérison de sa fille bien aimée.

Lorsque la date du rendez-vous approcha, les parents reçurent un appel du cabinet du 'très grand' médecin, les informant qu'en raison de la propagation du virus du Covid, un seul parent pourrait accompagner leur fille. Le choix à faire n'étant pas facile, ils se mirent à débattre entre eux, quand tout à coup ils réalisèrent que depuis longtemps déjà, depuis Pourim, leur fille ne s'était pas plainte du ventre. Ils téléphonèrent au spécialiste qui les avait dirigés vers le professeur de Manhattan, pour lui demander conseil. Ne se souvenant pas du cas, il leur demanda d'attendre au bout du fil quelques instants le temps de consulter à nouveau le dossier.

- « Je ne sais pas de quoi vous parlez » leur dit-il, très étonné. « Je suis en train de regarder les résultats de la prise de sang et tout est parfait : il n'y a aucun signe d'une quelconque carence. Et puisqu'elle se sent bien, qu'elle continue comme ça ! »

Après avoir raccroché, le père de l'enfant s'exclama : « Regarde, il figure explicitement sur le compte-rendu de ce spécialiste qu'il nous a dirigé lui-même vers le grand professeur de Manhattan ! Et ce même homme nous dit à présent que tout est parfaitement en ordre... Je ne suis pas allé dans le Ciel, mais une chose est certaine : les Téhilim de Pourim ont mis un "certain ordre" dans les choses ! »

(Source adaptation Au Puits de La Paracha, Rabbi Elimelekh Biderman Chlita)

CHABAT CHALOM ET JOYEUX POURIM À VOUS AINSI QU'À TOUTE VOTRE FAMILLE !

DÉDIÉ À LA GUÉRISON TOTALE DE :

(**"C'est Chabat, on ne peut pas crier; la guérison est proche", שבת היא מלזעוק ורפואה קרובה לבא**)
L'enfant Aharon ben Esther, Stéphane Itsh'ak ben Rivka, Itsh'ak Rafael ben Martine Nouna, Itsh'ak ben H'anina, Laurent Yossef ben Rah'el, Gilles Yossef ben Arlette, David ben Adeline, Mordéh'aï ben H'aya Sarah, Janneot Yaakov ben Gracia, Meyer Ben H'anna, Rav Gabriel Haïm Beckouche ben Mercedes Sarah, Jonathan ben esther, David Aaron ben Sarah, Yonathan H'aïm Yaakov ben Dévorah, Yossef Itsh'ak ben Eliane Esther Sarah, Moché ben Simh'a, Méir ben Tikva, Benoit Yossef ben Esther, Nissim ben Fanny, Tséma'h ben Sarah, Gérard Yéhochoua ben Éma, Arel ben H'anna, David Salmone ben Rah'el, Moché ben Ida Assous, Yéhouda ben Méchounai véYossef, H'aïm Menah'em ben H'anna, Avraham ben Yaakov Funaro, H'aïm ben Éla, Itsrak ben Chamouh'a, Guilam ben Karine Koh'ava, David ben Brigitte, Yonathan ben Deborah, Daniel Rah'amime ben Nelly Kamouna, Haïm Baruch Ben Toska Tova, Mâoz ben Varda Dévorah, Nir Goutman ben Myriam, Ômer ben Tali, Hillel Chimône H'aï Abitbol Ben Monique Simh'a, Daniel Ychaya Ménaché ben Feigel, inon Chalom ben Sarah, David itshak ben Valérie Naomie, Yoram H'aïm ben Claire Clara, Aviad ben Noa, Avichaï ben Edna, Noam ben Adi, Patrick Fredj Ben Sarah, Acher Messaoud ben Myriam Marie, Yona ben Simh'a, Réphaël Eliahou ben Myriam, Ofék ben H'ani, Avi'haï ben Meirav, Ohad ben H'ava, Yossef ben Marie-France, Itamar ben Méïtal, Victor Houani H'aïm ben Julie, Israel Tsion Ben Haya Myriam, Albert Bernard Avraham ben Julie Kamouna, Samy Azar ben Éma Laïla, Eric Tsion Israël ben Rah'el, Yaniv Moché ben Evelyne Naïna H'ava, Mario ben Maria, H'édva bat Agnès, Koh'ava bat H'aminké, Karine bat Esther, Laurence Dvorah bat Rina, Haguit Rivka bat Renée Cécilia, Aline Émilie bat Giselle Esther, Sarah Rosine bat Margoucha, Ella Myriam bat Naomie Simha, Malkele (Malka) ben Esther, Margalit Ifra bat Virginie Henriette Shilat Esther, Rouhama bat Élise Louise, Lara Dalya Margot Méssaouda bat Gina Zara Diane, Josiane Léa bat Fortuné Méssaouda, Sarah Mazal-Tov bat Ruth Haya, Mazal Tov bat Rah'el, Shirel Fleurette bat Nathalie Sarah, Batia H'aya bat Kalima, Annie Rose bat Colette Fanny, Noa Léa bat Lara Dalya Margot Méssaouda, Esther bat Guénouna, Naomie esther bat ilana H'anna, Simh'a bat Rivka, Sarah Simh'a bat Séverine Léa, Johanna Rah'el bat Annie Suzie Sultana, Liza bat Sarah Fortunée, Julie Yéhoudit bat Sarah, Andrée Esther Tita bat Emma, Hadassa bat Esther, Esther bat H'anna, Narkis bat Dalya, Fleurette H'aya Simh'a bat Fortuné Méssaouda, Chantal Fortunée Mazal bat Allegrine Meikha, Sarah Fortunatée bat H'aya, Khemaïssa Bat Reine, Talya bat Yael, l'enfant Noya Haya bat Maayane Myriam Morgan, et tous les malades et blessés parmi le Âm Israël et les h'assidés oumot aÔlam : **אמן !**

Pour la protection du Âm Israël et la venue de Machia'h dans la miséricorde aujourd'hui et de nos jours : **אמן !**

Léavdil, dédié à l'élévation de l'âme de: Itsh'ak ben Margalit (16 Adar 5785), Julien Yossef ben Myriam (16 Adar 5785), H'anna bat Zvia (18 Adar 5785), Yossef ben Esther (22 Adar 5785), Moché ben Simh'a (4 Tamouz 5785), Méir Chimône ben Avigaïl (12 Tamouz 5785), Liliane Esther Bat Irène Tayta (15 Tamouz 5785), Rav Dan Yehouda ben Eliiahou (5 Av 5785), Agnès bat Zéltana (21 Elloul 5785), Perla bat Rika (26 Tichri), Rosa bat Messouka (11 Tevet 5786), David H'aï ben Rivka (12 Tevet 5786), Mimoun Edmond ben Yaakov véMarie (2 Chevat 5786), David ben Rahel (14 Chevat), Myriam bat Narguis (5 Adar 5786) et tous les disparus parmi le Âm Israël et les h'assidés oumot aÔlam : **אמן !**